



PRÉFET DE LA LOIRE ATLANTIQUE

CERT EPE
6 quai Ceineray
BP 33515
44035 NANTES CEDEX 1

Nantes, le 15 novembre 2019

Section Qualité/Intervention
MLD

Maître

Vous avez appelé mon attention sur la situation de [REDACTED] qui a effectué une demande le 25/07/2018 en vue d'échanger un permis de conduire étranger, contre un permis français.

Sa demande d'échange a été traitée et son permis a été produit le 20/09/2019.

Le permis de conduire a été adressé par courrier en "lettre expert" et remise contre signature à son domicile le 07/10/2019.

Je vous prie d'agréer, Maître, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le préfet,
La chef de pôle instruction
du CERT EPE de Nantes

Rémy JOSSEAUME
Avocat à la Cour